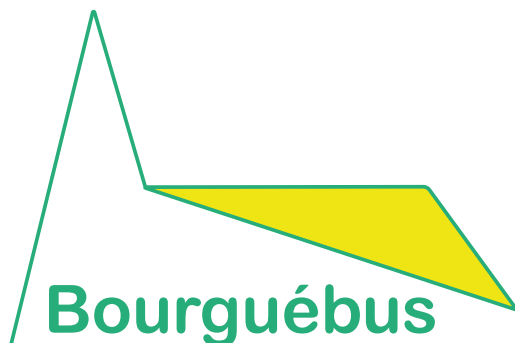




La Gazette

N° 38 • Octobre 2025

L'Edito du Maire



Madame, Monsieur,

Après la période estivale, voici le numéro de rentrée de La Gazette de Bourguébus, avec ses rubriques habituelles.

Au niveau de Caen-la-mer, le 10 juillet dernier, le PLUI-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilités) a été arrêté et va vous être bientôt soumis pour consultation. Le PLUI-HM définit un cadre commun pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2040. Ce document stratégique et réglementaire d'urbanisme s'appliquera à partir de 2027 aux 48 communes de la Communauté urbaine. Il fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire, de développement durable, d'économie, d'agriculture, d'environnement et de démographie, d'urbanisme et de mobilité.

A Bourguébus, en avril 2023, le Conseil municipal a adopté une modification de son Plan Local d'Urbanisme, dans lequel se trouve notamment une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le secteur de l'ancienne mairie et les terrains privés avoisinants, ainsi qu'un périmètre d'attente de projet d'aménagement global (PAPAG) sur les rues des Rosiers, des Bleuets et des Lilas. Ces modifications ont été maintenues dans le PLUI-HM

de Caen-la-mer confirmant ainsi que nous avons une vision cohérente de l'urbanisme et du développement de Bourguébus à l'horizon 2040.

Mais, sans attendre, depuis avril 2023, nous avons continué de travailler pour entrer dans une nouvelle phase sur le devenir de la commune. Pour cela, finalement, nous avons sollicité Normandie Aménagement qui, forte de son expérience et expertise, nous accompagne afin de préciser notre volonté de développement communal des 15 prochaines années dans les domaines de l'habitat, des services et des commerces nécessaires pour les habitants d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, après une présentation en Conseil municipal, vous toutes et tous allez être sollicité(e)s lors d'une consultation publique afin de donner votre avis sur ces perspectives d'avenir communal. A l'issue des trois mois de concertation, une synthèse sera faite et la nouvelle équipe municipale, forte des résultats issus de cette concertation, pourra engager un contrat de concession avec Normandie Aménagement afin de mener à bien cette mission « Bourguébus 2040 », attractif et au plus près des besoins des habitants. Alors, n'hésitez pas à donner votre avis.

Bonne lecture,

Sébastien FRANCOIS.

BIENVENUE

Dans la perspective du départ à la retraite de Patricia DURAZZO, actuelle Directrice Générale des Services, **Jean VALENTIN** a été recruté en juin dernier. Diplômé d'un Master 2 en Droit public, avec pour spécialisation, la gestion des organisations publiques et des collectivités territoriales et le contentieux administratif, il s'est spécialisé en finances publiques lors de son stage de fin d'études à la trésorerie de Bayeux. Il a déjà exercé des fonctions similaires à Saint-Vigor-le-Grand et aura à cœur de conserver le niveau d'exigence et la qualité du service rendu à la population qu'a su instaurer sa prédécesseuse.

Suite au départ de **Manon AUBRY** qui bénéficie d'une mise en disponibilité de deux ans, **Adèle LE GUYADER** a été recrutée en tant que responsable périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026. Titulaire d'un master Métiers de l'Education, de l'Enseignement et la Formation, mention premier degré qui lui octroie l'équivalence du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur, Adèle bénéficie d'une expérience de 3 ans à la vie scolaire de l'Institut LEMONNIER et a travaillé, pendant les vacances scolaires, en tant que directrice de colonies de vacances appartenantes pour la Ligue de l'Enseignement.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans leurs missions.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 • 12h30 & 13h15 • 17h
Mercredi 8h30 • 12h30

La Poste

Lundi 8h15 • 11h
Mardi et vendredi 14h • 18h15
Jeudi 9h • 11h & 14h • 18h15
Samedi 9h • 12h15

Services administratifs

02 31 23 10 08

Mme Patricia DURAZZO
Mme Stéphanie EDUIN
Mme Nadège GORS

Vive les sports récréatifs à Bourguébus

Afin de répondre à une demande forte des habitants, notamment les plus jeunes, la Municipalité travaille depuis plusieurs mois sur le projet de mise en place d'un city stade.



Celui-ci vient d'aboutir après quelques semaines de travaux. La première étape a consisté en la réfection du support par l'entreprise Toffolutti au mois de juillet. Puis, le city stade a été installé la deuxième quinzaine de septembre par l'entreprise City Stade SAE.

D'une dimension de 30 m x 15 m, il est composé d'un gazon synthétique sablé, de 4 kits de baskets latéraux, de 2 Kits hand/foot, de 4 mini buts de foot/hockey, d'une piste d'athlétisme 2 couloirs réalisée prochainement.

Il bénéficie d'un accès PMR.

Le coût total du projet s'élève à 156 000 € TTC.



Au printemps, il est prévu de remettre en place les terrains de tennis rénovés.

Nous tenons à remercier les membres du CMJ, grands instigateurs de ce projet, qu'ils ont régulièrement porté jusqu'à sa réalisation.

Nous vous souhaitons à tous de passer de bons moments sportifs et conviviaux !

Rentrée scolaire 2025 – 2026 : des effectifs légèrement en baisse

La rentrée des classes, le 1^{er} septembre dernier à Bourguébus, s'est bien passée.

Cette année, l'école maternelle est composée d'une classe supplémentaire, soit 6 classes, pour un total de 127 enfants (123 en 2024) encadrés par l'équipe enseignante, ainsi que par un agent communal (ATSEM) dans chaque classe : 42 élèves de petite section, 44 de moyenne section et 41 de grande section. L'école élémentaire est composée, quant à elle, d'une classe de moins, soit 9 classes pour un total de 207 enfants (224 en 2024) : 34 CP, 37 CE1, 50 CE2, 43 CM1, 43 CM2. **L'école de Bourguébus accueille donc au total 334 enfants.** L'effectif total est en baisse (- 13 enfants), avec un effectif moyen de 22,26 élèves contre 23,13 l'an passé. Cette diminution s'explique par le départ de familles de la commune et un nombre limité d'enfants issus des communes alentours. Cette année, les projets éducatifs porteront sur plusieurs thèmes :

- 7 classes du CP au CM1 vont travailler sur le thème de l'eau (l'eau domestique, native, les usages de l'eau, le recyclage, ...) ;
- 2 classes de CM2 devraient se rendre sur Paris pour une classe découverte de 3 jours en juin.

Concernant les activités sportives, des sorties à vélo sont prévues pour les classes du CE2 au CM2, ainsi que des séances à la piscine pour les grandes sections de maternelle et les CM1. Des interventions du club de Football BSFC sont également programmées au bénéfice de nos élèves jusqu'aux prochaines vacances. De plus, Hervé BOURSE, animateur sportif communal, intervient les mardis et jeudis pour proposer des activités sportives diversifiées aux enfants sur le temps scolaire.

Les élèves des classes de CE2 devraient s'inscrire dans le cadre du projet de renaissance des sols, initié par la Municipalité, avec trois interventions de l'association Symbiose avant la fin de l'année. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) fonctionne à nouveau depuis le 13 octobre 2025. Ce dispositif gratuit, mis en place par la mairie et encadré par des agents communaux, permet d'apporter de l'aide aux enfants rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Enfin, la convention avec le collège d'Ifs est renouvelée et le dispositif MDR (aide et soutien scolaire pour les élèves de 6^{ème}

et 5^{ème}) reconduit. Ce dispositif gratuit a repris le 15 septembre de 17h15 à 18h30 tous les jours de la semaine (sauf mercredi), à l'étage du centre de loisirs. Renseignez-vous auprès d'Adèle LE GUYADER, responsable périscolaire au 06.31.51.14.20 ou par mail à l'adresse suivante : bourguebus.periscolaire@outlook.fr

En termes de travaux, des ombrières devraient être installées dans la cour de l'école maternelle d'ici la fin de l'année, nous l'espérons. Nous souhaitons une belle année à tous les élèves de la commune !

IMPORTANT – Les parents des enfants nés en 2023 peuvent venir les inscrire en mairie dès le mois de janvier 2026.

Retour vers le futur au centre de loisirs

Durant l'été, le centre de loisirs a voyagé dans le temps : le voyage a débuté au temps de la Préhistoire pour finir dans le futur, en passant par le Moyen-âge et les temps modernes.



Les plannings d'activités étaient donc proposés selon ces périodes : des activités sportives et manuelles, des sorties à la forêt de Grimbosq, au Village Enchanté ainsi qu'à la colline aux oiseaux avec accrobranche ; les enfants ont aussi pu participer à un tournoi médiéval. Deux mini-camps ont, par ailleurs, été proposés :

- pour les 8/11 ans : les enfants sont partis à la base de loisirs de Pont d'Ouilly du 7 au 11 juillet ; durant cette semaine, ils ont pratiqué le paddle, l'escalade, le canoë kayak, ainsi que de l'accrobranche à la Roche d'Oëtre. Ce mini-camp était encadré par Pauline et Ugo.
- pour les 5/7 ans : les enfants ont passé deux nuits au camping Riva Bella de Ouistreham où ils ont eu accès à la piscine, aux jeux gonflables et à d'autres activités proposées par Charlene et Pauline. Les enfants et l'équipe d'animation ont passé un superbe été !



Informations municipales

Conseil municipal du 04/09/25

Lors de ce conseil, les élus ont arrêté les effectifs de l'école au jour de la rentrée scolaire, soit 334 élèves, étant rappelé que ce nombre sert de base de calcul pour le montant versé par la Municipalité aux coopératives des écoles au titre de l'année scolaire 2025-2026. Ils ont décidé de supprimer deux postes vacants au tableau des effectifs municipaux, soit les postes d'agent de maîtrise et de rédacteur principal 2^{ème} classe. Ils ont validé la proposition d'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du Centre de gestion du Calvados garantissant les prestations qui incombent aux employeurs territoriaux vis-à-vis de leurs agents, en cas de maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, d'accident du travail, de maladies professionnelles, d'incapacité temporaire de travail, ou de décès en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents. Ils ont reconduit la convention d'adhésion au service commun études juridiques et contentieux de Caen-la-Mer, sans date de fin. Ils ont validé, après en avoir pris connaissance, le projet de renouvellement du PEDT (Projet Educatif Territorial) pour les années de 2025 à 2028. Ils ont autorisé Monsieur le Maire à signer la convention d'accompagnement dans

le cadre du dispositif REPAR (Relais pour une Exclusion Plus Active et Responsable) avec le collège Léopold Sédar Senghor de Ifs. Ils ont émis un avis favorable sur le dossier arrêté de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités de Caen la mer. Enfin, ils ont autorisé l'Association des Anciens Combattants à implanter une stèle sur le domaine communal, aux abords de la Mairie, en hommage aux soldats morts en opérations extérieures et aux victimes des attentats.

Élections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.



Pour être électeur, vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- être français
- jouir de vos droits civils et politiques

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale en mairie. Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à vous inscrire en mairie en fournissant **un justificatif de moins de 3 mois**, à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur la commune **avant le 6 février 2026**. Les justificatifs généralement acceptés sont les suivants :

- Attestation ou la facture (de moins de 3 mois) d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe établie à votre nom par l'entreprise
- Attestation d'assurance habitation (de moins de 3 mois)
- Quittance de loyer non manuscrite (de moins de 3 mois)
- Bulletin de salaire ou titre de pension (de moins de 3 mois)
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (la plus récente)

Le jour du vote, même si la présentation de la carte électorale est souhaitée, seule une pièce d'identité fait foi et est donc obligatoire. Si vous avez perdu votre carte électorale, votre pièce d'identité est donc suffisante.

A noter qu'un français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Sécurité dans les déchèteries

Mise en place progressive du contrôle d'accès automatisé.

Le 26 juin dernier, le Conseil communal de Caen-la-mer a acté la modification du règlement des déchèteries par délibération, en faveur de la mise en place d'un contrôle d'accès automatisé aux entrées des déchèteries, ainsi qu'un renforcement de la vidéoprotection dans les 7 sites gérés par la Communauté urbaine.

Avec cette évolution technique, Caen-la-mer modernise les accès en déchèteries. En effet, ce nouveau système simplifiera et fluidifiera le passage en déchèterie grâce notamment à la reconnaissance de plaques d'immatriculation. Ce contrôle d'accès combinera deux modes d'accès possibles :

- la reconnaissance par plaque d'immatriculation ;

- l'accès par QR code. Ce dernier permettra notamment de se rendre en déchèteries avec un autre véhicule, de location par exemple.

La mise en place de ce nouveau système sera progressive afin de permettre aux usagers d'effectuer les démarches d'inscription nécessaires sur le site internet de Caen-la-mer. En cas de difficulté, il sera toujours possible de joindre nos services au 02 31 304 304.

Elle entraîne d'importants travaux qui ont démarré en septembre pour se terminer en novembre 2025 (sauf dans la déchèterie de Colombelles).

Planning de mise en service du dispositif de contrôle d'accès :

- 1^{er} octobre 2025 : possibilité de créer son compte en ligne en saisissant sa plaque d'immatriculation et obtenir son QR code. Rendez-vous sur caen-lamer.fr à la rubrique « Déchèteries ».
- 1^{er} décembre 2025 : mise en place du

nouveau contrôle d'accès en déchèteries : lecture de plaque et de QR code. Possibilité d'accéder via les modalités actuelles (pièce d'identité et justificatif de domicile).

• 1^{er} septembre 2026 : accès obligatoire via le nouveau dispositif.

Vidéo protection

Suite à une recrudescence des agressions physiques et verbales en déchèteries, la Communauté urbaine a généralisé la vidéoprotection sur l'ensemble de ses sites. Celle-ci est opérationnelle depuis l'été dernier.



Informations municipales

Sorties à Bourguébus

De nombreuses opportunités de sorties sont proposées sur la commune pour cette fin d'année.

Le 4 octobre dernier, l'association SOS Méditerranée, lors de sa soirée, a permis à 80 personnes de découvrir l'exposition photo "Eclaireuses d'humanité" et au concert des Divagabondes". Le lendemain, une pièce de théâtre « De Gaule est de retour » a rassemblé plus d'une centaine de spectateurs à la salle des fêtes.

Le 18 octobre, dans le cadre d'**Octobre Rose**, la Municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes et la Ligue contre le Cancer proposent une marche d'environ 3 km à partir de 10h30 au départ de la mairie. Le montant de la participation se fera sous la forme d'un don d'un minimum de 4 € par participant, au profit de la Ligue contre le Cancer du Calvados. Nous avons enregistré 85 inscriptions.



Le 26 octobre, la Municipalité vous invite à découvrir **les Filles de l'Ouest** lors d'un concert à l'église. Les Filles de l'Ouest, ce sont des amies, un clavier et une envie commune : celle de chanter des chansons que l'on connaît tous (ou pas) en leur donnant un peu de fraîcheur à plusieurs voix. Leurs arrangements vous feront redécouvrir avec un plaisir nostalgique des titres vintage ou d'aujourd'hui, en français et en anglais. Parfait pour les amateurs d'harmonies vocales.

Le 16 novembre, le Club des Supporters de Bourguébus Soliers Football Club organise sa traditionnelle **matinée tripes** à la salle des fêtes. Vous pourrez, dès 8h30, déguster des tripes (avec ou sans frites) ou un petit-déjeuner plus « classique ». Le petit-déjeuner ou les tripes seules sont proposés à 10 € et les tripes accompagnées de frites à 13 €. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 novembre auprès de Charly HAREL (06.62.29.17.12).



Le 13 décembre, les enfants de la commune pourront assister au spectacle de cirque de Francesco CORBINI tandis que nos Aînés fêteront Noël le 14 décembre "au rythme" des musiques des années 70.



Enfin, face au succès rencontré par la collecte de sang proposée pour la première fois sur notre commune le 10 juin dernier, une nouvelle collecte est organisée par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Argences Moul Soliers le 22 décembre, de 13h à 21h à la salle des fêtes.

Dernière minute : M. le Maire présentera ses vœux aux habitants le vendredi 23 janvier 2026 à partir de 18h30.

Du côté des associations

Fiers de nos joueurs !

Nos licencié(e)s ont repris le chemin des terrains de foot depuis le mois d'août.

Cette saison, nous comptons **330 licencié(e)s** ; nous avons recréé une équipe Seniors C et une équipe Vétérans. Le club peut encore accueillir de jeunes licencié(e)s, n'hésitez pas à contacter Dylan PETIT, notre responsable de l'école de football. Après un an d'absence, nous avons pu organiser à Soliers notre traditionnel tournoi U11-U13.



Le dimanche 14 septembre, c'était la fête du football au stade Adrien Suard : notre équipe première accueillait pour le 3^{ème} tour de Coupe de France le SU Dives-Cabourg. Nos Bleus et Rouges n'ont pas démérité contre cette équipe de N3, quart de finalistes 2025 de la Coupe de France, devant environ 800 supporters. Des activités étaient prévues pour ce match : entrée des joueurs, jeu à la mi-temps pour les jeunes... Malgré la défaite, ce moment restera dans la mémoire des supporters. La Municipalité tient à féliciter les joueurs du BSFC et l'équipe d'encadrement.

Salle des fêtes : les réservations sont ouvertes !

La salle des fêtes de Bourguébus est réservée aux habitants de la commune qui peuvent en bénéficier une fois par an et par famille (même adresse). Le tarif de location est de 300 € pour le week-end, du vendredi 17h15 au lundi 10h. Les réservations pour 2025-2026 sont ouvertes depuis le 1^{er} octobre, en mairie, moyennant un acompte de 150 €.

Vous trouverez toutes les modalités de réservation sur le site internet de la commune.

ETAT CIVIL

MARIAGES :

14/06/2025 : POTTET Marin
14/06/2025 : POTTET Gabin
07/07/2025 : ZALESNY Ambre
10/07/2025 : YILDIZOGLU Sena
01/09/2025 : BRISACIER Arthur
08/09/2025 : SANCHEZ Milhan
12/09/2025 : BOURDON Siméon

DÉCÈS :

17/07/2025 : FOLIOT Odette
20/07/2025 : DUCHESNE Louis
11/09/2025 : LEMARIÉ Adrienne

MARIAGES :

07/06/2025 : HASTIN Tony & LESELLIER Pauline
05/07/2025 : OLIVIER Franck & HABRAHAM Carole
06/09/2025 : RABARY Grégoire & LEGROS Illona
20/09/2025 : DESCOMBES Denis & LIVET Christelle